

## CONTRAT D'ENSEIGNEMENT

Aux cours de ➤ **Délégué(e) médical(e) certificat SHQA**

Début du cours : \_\_\_\_\_

**Données personnelles**

Madame !                      Monsieur !

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom(s) : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_

Pour les Suisses : \_\_\_\_\_

Lieu d'origine : Localité : \_\_\_\_\_ Canton : \_\_\_\_\_

Pour les étrangers : \_\_\_\_\_

Lieu de naissance : \_\_\_\_\_

Nationalité : \_\_\_\_\_

Permis de séjour : \_\_\_\_\_

**Adresse privée** : \_\_\_\_\_

NP : \_\_\_\_\_ Localité : \_\_\_\_\_

Numéros de téléphone : Privé : \_\_\_\_\_ Portable : \_\_\_\_\_

Prof. : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_ N° AVS : \_\_\_\_\_

**A remettre** :  
- 1 photographie numérique (format .jpg)  
- curriculum vitae et copies de certificats/diplômes

**Adresse de facturation**

Adresse privée !                      Employeur !

**Adresse entreprise**

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

NP : \_\_\_\_\_ Localité : \_\_\_\_\_

Personne de contact : \_\_\_\_\_

Numéro(s) de téléphone : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

suite au ver

## **FINANCE D'INSCRIPTION / TAXE UNIQUE**

Frais d'ouverture du dossier Fr. 300.00

---

## **ECOLAGE POUR COURS PREPARATOIRE / REMISE A NIVEAU (cours facultatif)**

payable d'avance

– versement unique d'avance (1x) Fr. 480.00 !

---

## **ECOLAGE POUR PRÉPARATION SHQA / BREVET FÉDÉRAL (ÉCRIT)**

payable d'avance

– versement unique d'avance (1x) Fr. 7'670.00 !

– 2 versements d'avance (2x) Fr. 4'025.00 !

– 4 versements d'avance (4x) Fr. 2'100.00 !

### **Supports pédagogiques inclus**

## **REGLEMENT DE L'ECOLE ET CONDITIONS FINANCIERES**

1. L'inscription prend effet à la signature du présent contrat.
2. En cas de désistement avant le début des cours, la finance d'inscription est due. Si le désistement se produit moins de 4 semaines avant le début des cours, l'écolage d'un montant de fr. 2'000.-est également dû.
3. Les factures sont adressées selon le plan de paiement choisi. Tout retard dans le paiement entraînera la perception d'un intérêt moratoire de 6% et l'école se réserve le droit de refuser l'accès aux cours ou aux examens. L'écolage est dû jusqu'à la fin du semestre en cours.
4. L'écolage indiqué dans le barème ci-dessus peut être adapté en fonction de l'évolution du marché et/ou des exigences liées à la formation, moyennant un préavis de 3 mois. Les prix tiennent compte des vacances ; aucune réduction ne sera accordée pour vacances de l'école, jours fériés ou périodes d'examens officiels.
5. L'admission à l'école est subordonnée à une saine solvabilité du participant. Un extrait de l'office des poursuites peut être demandé en tout temps. Dans le cas d'une situation obérée, un dépôt de garantie est exigé.
6. Tout participant possédant un permis B ou domicilié hors de Suisse, doit régler la totalité du cours à l'avance.
7. Les examens extérieurs à l'école sont soumis à des droits spéciaux.
8. Un minimum de 5 participants est requis pour l'ouverture du cours.
9. L'Ecole se réserve le droit de renvoyer tout élève qui ne se conformerait pas au présent règlement. Dans ce cas, l'écolage est dû jusqu'à la fin du semestre en cours.
10. Afin de couvrir tous les cas d'accidents, y compris les accidents survenant durant les cours, les participants doivent être au bénéfice d'une couverture maladie-accidents selon la LAMal et d'une assurance responsabilité civile. L'école a souscrit une assurance-accidents complémentaire dans le cadre des activités scolaires.

## **II. LE FOR EST À LAUSANNE.**

---

**Après avoir pris connaissance du règlement et des conditions financières de l'école,**

**les soussigné(e)s confirment l'inscription :**

Nom de la personne responsable financièrement : \_\_\_\_\_

Signature de la personne responsable financièrement : \_\_\_\_\_

Signature de l'étudiant : \_\_\_\_\_

Lieu : \_\_\_\_\_ , le \_\_\_\_\_

Lausanne, le 8 juin 2018

**/Users/crystelybloux/Library/Containers/com.apple.mail/Data/Library/Mail  
Downloads/F1341AAE-4605-449D-96D7-3D54080A3084/Delegues medicaux  
SH QA CP dès 08 18.docx**